

# Synthèse des articles de l’A.I.M.S.I.B. sur le Gardasil® (février-mars 2023)

Par Frédéric Boutet – 8 mai 2023

Entre le 5 février et le 19 mars 2023, sept articles ont été publiés sur le site de l’A.I.M.S.I.B. pour informer et alerter les parents sur les manœuvres des promoteurs du produit injectable Gardasil® de MERCK.

Ce produit est appelé vaccin et il est censé prévenir le cancer du col de l’utérus sans générer des effets indésirables. Les articles montrent que, non seulement le fabricant n’a pas démontré cette supposée prévention, mais a manœuvré pour que les autorités sanitaires valident sa mise sur le marché en dépit d’une liste d’effets indésirables graves qui ont été systématiquement cachés.

J’ai compilé les textes publiés sur le site de l’A.I.M.S.I.B. ce qui aboutit à un document de 72 pages. Pour permettre à chacun de prendre connaissance des conclusions de cet ouvrage sans tout lire, j’ai concentré les informations importantes dans cette synthèse de 16 pages. Il n’en faut pas moins. On ne peut pas se contenter de dire « bon » ou « mauvais » sans entrer un minimum dans les détails.

Après ça, vous concluez comme moi : stop à la publicité de ces produits par les pouvoirs publics !



**ASSOCIATION INTERNATIONALE  
POUR UNE MÉDECINE SCIENTIFIQUE  
INDÉPENDANTE ET BIENVEILLANTE**

[www.aimsib.org](http://www.aimsib.org)

## Table des matières

Synthèse des articles de l’A.I.M.S.I.B. sur le Gardasil® (février-mars 2023).....	1
Gardasil® épisode 1 : Déjà le début de la fin ?.....	2
Gardasil® épisode 2 : « De Vioxx à Gardasil, comment faire confiance à Merck ? ».....	3
Gardasil® épisode 3 : Dévastateur et pourtant 17 ans sans procès, pourquoi ?.....	4
Gardasil® épisode 4 : Mais au fait, le Gardasil® c’est fait avec quoi ?.....	4
Gardasil® épisode 5 : Des essais cliniques truqués.....	6
Gardasil® épisode 6 : Aucune preuve qu’il prévienne le cancer du col de l’utérus, au contraire !.....	8
Gardasil® Episode 7 : Entre mensonges et corruptions.....	10

# Gardasil® épisode 1 : Déjà le début de la fin ?

Après des années d'utilisation aux U.S.A., après des décès et des handicapés à vie, un juge a ordonné le 5 août 2022 l'ouverture du premier grand procès contre Merck qui a débuté en février 2023. **Les plaignants accusent Merck d'avoir caché les effets secondaires graves de ses vaccins en exagérant les bénéfiques**, induisant les parents en erreur et extorquant ainsi leur consentement non éclairé.

Le juge a examiné 48 dossiers de victimes présentant beaucoup de similitudes au niveau des effets secondaires subis par les jeunes femmes et jeunes hommes, puis a demandé que toutes les plaintes (plus d'une centaine) soient présentées en même temps sous une « class action ».

Parmi les effets secondaires les plus souvent recensés, on trouve beaucoup de réactions auto-immunes comme : désordres auto-immunes, syndrome de fatigue chronique, syndrome de douleur chronique, décès, disautonomie, fibromyalgie, purpura thrombopénique idiopathique, lupus, troubles du mouvement, troubles neurologiques, syndrome de tachycardie orthostatique posturale, troubles de la reproduction, neuropathie des petites fibres. L'avant-dernier effet listé concerne les **problèmes de reproduction et l'insuffisance ovarienne précoce = stérilisation**.

Mais que trouve-t-on dans la notice des effets secondaires répertoriés par Merck ? **RIEN** de plus que des petits désagréments : maux de tête, nausée, douleur au site d'injection, eryhème (rougeur anormale de la peau), ecchymose, fièvre, vertiges, gonflements, démangeaisons graves.

De quelle manière le laboratoire Merck, à l'instar de TOUS les autres fabricants de vaccins pour prévenir les cancers du col de l'utérus à HPV comme GSK, a-t-il organisé ses essais cliniques pour couvrir les effets secondaires graves ?

Facile, **ils n'ont PAS utilisé de vrai PLACEBO** (solution saline INERTE) mais ils ont injecté aux groupes placebos un adjuvant neurotoxique à base d'aluminium dont la sécurité n'a jamais été étudiée sur l'homme.

**L'adjuvant utilisé est le AAHS (Amorphous Aluminium Hydroxyphosphate Sulfate)** connu pour être à 100% absorbé dans les organes et tissus comme : **le cerveau** (maladies neurologiques), **les articulations** (arthrite rhumatoïde), **et la rate** (joue un rôle déterminant dans l'immunité et le processus de renouvellement cellulaire du sang)

L'EMA (Agence Européenne du Médicament) a autorisé le vaccin sans exiger que les effets de cet adjuvant, jamais utilisé chez l'homme, ne soient étudiés !

Et quelle hypocrisie de tout ce petit monde : **le cancer du col de l'utérus représente 600.000 cas par an dans le monde et dont la grande majorité se résorbe sans traitement**. Quand bien même il s'agirait de 600.000 morts, nous sommes 8 MILLIARDS soit une prévalence de 0.0075% et ils voudraient vacciner tous les ados pour ça ?

En France, il y a **1.000 morts par an par suite d'un cancer du col de l'utérus mais rien ne prouve que ce cancer soit lié aux virus HPV** et ils veulent injecter des millions d'enfants chaque année ? **En France, on déplore 60.000 MORTS annuels** (pas des cas) **liés au tabac**, pourtant personne ne parle d'interdire la cigarette ?

# Gardasil® épisode 2 : « De Vioxx à Gardasil, comment faire confiance à Merck ? »

Le plus grand scandale à ce jour, pour Merck et toute l'industrie pharma confondue, a été le scandale du Vioxx : un anti-inflammatoire de type coxib.

On déplore aujourd'hui **plusieurs centaines de milliers de morts du Vioxx avec les dernières estimations allant jusqu'à 500 000**. Aux USA, le taux de mortalité était le plus élevé en 1999, année de la mise sur le marché du Vioxx et une chute de mortalité a été observée en 2004, année de son retrait du marché.

Mais devinez quoi : la France ne décompte AUCUN mort lié au Vioxx.  
Quelle est la probabilité ? NULLE !

**Des dizaines de milliers de patients ont intenté des poursuites contre Merck**, alléguant qu'ils avaient subi des crises cardiaques, des d'accidents vasculaires cérébraux et d'autres blessures cardiovasculaires à la suite de l'ingestion du médicament.

Merck a finalement dû payer près de 7 milliards de dollars pour régler les dizaines de milliers d'actions en justice contre le Vioxx. Il retire son produit en septembre 2004 et décide d'accélérer la mise sur le marché du Gardasil®, alors toujours en essai clinique, pour combler les pertes du Vioxx ! Merck obtient alors rapidement de la FDA une **procédure accélérée de mise sur le marché du Gardasil®** en 2006...

En 2013, plusieurs éminents professionnels de la santé ont publié une étude dans le British Medical Journal soulignant les failles liées aux études internes menées par Merck. **Il s'avère que leurs affirmations selon lesquelles le Gardasil® pourrait prévenir le cancer du col de l'utérus étaient grandement exagérées.**

Les plaignants dans le litige Gardasil® rétorquent que l'affirmation marketing de Merck d'après laquelle le Gardasil® prévient le cancer (sans parler de l'immunité à vie), n'est pas prouvée. **Les allégations indiquent que le Gardasil® pourrait en fait être plus susceptible de provoquer le cancer chez les personnes précédemment exposées au HPV que de le prévenir.** Les plaignants avancent que Merck sait et dissimule activement le fait que le Gardasil® peut provoquer une constellation de réactions indésirables et d'effets secondaires graves, y compris des maladies auto-immunes, et la mort chez certains receveurs.

Selon les plaintes, le Gardasil® contient de nombreux ingrédients dangereux, dont au moins un que Merck n'a pas divulgué aux autorités de réglementation et au public. **Des études ont montré que l'un des ingrédients du Gardasil®, le sulfate d'hydroxyphosphate d'aluminium amorphe (AAHS), se lie aux protéines non vaccinales, déclenchant des maladies auto-immunes et d'autres affections graves.**

Les plaignants affirment aussi que Merck, dans la conception et la conduite de ses essais cliniques pour le Gardasil®, **a dissimulé délibérément les preuves de maladies graves, telles que les maladies auto-immunes, afin d'améliorer artificiellement le profil d'innocuité du vaccin.**

En décembre 2019, le nombre d'effets secondaires déclarés à la suite de la vaccination Gardasil® était supérieur à n'importe quel autre vaccin dans le système de notification des événements indésirables liés aux vaccins (VAERS) de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis.

**Plus de 64 000 rapports d'événements indésirables liés au vaccin contre le HPV à ce moment-là.** Il n'est donc pas surprenant que le Vaccine Injury Compensation Program (VICP = système de compensation du gouvernement USA aux victimes des vaccins) ait versé des millions de dollars en dommages-intérêts pour les blessures et les décès imputés au Gardasil®.

Faut-il faire confiance à Merck pour le Gardasil® après avoir provoqué l'un des pires scandales de médicaments de l'histoire avec le Vioxx, sans parler du Fosamax et du NuvaRing ?

N'oublions pas **le scandale du Levothyrox, c'était aussi... Merck ! Donc, la réponse est NON !**

## **Gardasil® épisode 3 : Dévastateur et pourtant 17 ans sans procès, pourquoi ?**

Dans cet épisode, l'auteur explique pourquoi *« aux USA, il ne peut pas y avoir de procès contre les vaccins recommandés par le CDC, même s'ils ne sont pas obligatoires ! »*. C'est le 14 Novembre 1986 que **le président Ronald Reagan signe le « National Childhood Vaccine Injury Act (NCVIA) »** créant un fonds de compensation fédéral pour indemniser les victimes des vaccins, **tout en donnant l'immunité TOTALE aux fabricants pour tous les vaccins mis dans le calendrier de vaccination des enfants recommandé par le CDC dès le début de la vie.**

**Vous comprenez donc pourquoi la FDA et le CDC, qui entretiennent des relations très étroites avec des labos comme Pfizer ou Moderna, ont validé toutes les injections COVID-19 jusqu'aux bébés.**

## **Gardasil® épisode 4 : Mais au fait, le Gardasil® c'est fait avec quoi ?**

*L'incidence annuelle du cancer du col de l'utérus pour 100 000 femmes est en baisse constante depuis 20 ans. Ainsi, elle est passée de 14,9 en 1980 à 6 en 2018 (-3 % par an) en raison du dépistage organisé dans certaines régions, de la pratique des frottis vaginaux et la recherche des infections génitales dues à Papillomavirus (HPV).*

Le taux de mortalité toutes causes dans l'essai clinique du Gardasil® était de 85 pour 100 000 !

## **Le Gardasil® : ingrédients et adjuvants**

Les ingrédients dans le Gardasil® :

### **1) L'aluminium :**

Le sulfate d'hydroxyphosphate d'aluminium amorphe (AAHS) est ajouté au Gardasil® pour produire une réponse immunitaire plus forte et plus longue que les autres dérivés de l'aluminium utilisés dans les vaccins classiques comme celui contre la

diphtérie/tétanos/coqueluche (DTC) et l'hépatite B. Le **AAHS**, comme les autres sels d'aluminium, est neurotoxique s'il s'accumule dans le cerveau et il n'y a pas de données de test de sécurité humaine sur l'**AAHS**.

## **2) Polysorbate 80 :**

Le **polysorbate 80** est un tensioactif, une substance qui réduit la tension superficielle des liquides. Il est utilisé dans les vaccins comme émulsifiant pour maintenir les ingrédients uniformément mélangés dans le liquide. Le **polysorbate 80 affaiblit la barrière hémato-encéphalique et se lie assez étroitement à l'aluminium**. Il a été associé à un choc anaphylactique et à des réactions d'hypersensibilité. Cet adjuvant a également été associé à des effets sur la reproduction et le cœur chez les animaux.

## **3) Borate de sodium (borax) :**

Le **borate de sodium a été interdit dans les aliments aux États-Unis et présente un danger pour le système reproducteur masculin et le fœtus en développement**. Il peut provoquer des réactions toxiques aiguës lorsqu'il est ingéré ou inhalé, ce qui soulève la question de savoir quelles réactions pourraient en résulter lorsqu'il est injecté. L'intensité d'une réaction toxique peut être influencée par la voie d'exposition.

## **4) L-histidine :**

La **L-histidine** (également appelée histidine) est un composé chimique que le corps utilise pour fabriquer un autre produit chimique, l'histamine. **Les histamines sont impliquées dans un grand nombre de fonctions corporelles incluant le système nerveux central, le système cardiovasculaire et les voies respiratoires**. Elles provoquent une inflammation et, comme l'aluminium et le polysorbate 80, elles augmentent également la perméabilité des vaisseaux sanguins. Il a aussi été constaté que les histamines augmentaient la coagulation sanguine de 5 fois lorsqu'elles étaient combinées à des surfactants – et la mort par caillots sanguins est la forme de décès la plus courante après l'injection du Gardasil®.

## **5) Levure génétiquement modifiée :**

Le type de levure utilisé dans le Gardasil®, **Saccharomyces cerevisiae**, peut **provoquer une maladie auto-immune** dans le corps.

## **6) Fragments d'ADN du PVH non divulgués :**

Des fragments d'ADN de PVH réels ont été trouvés dans des échantillons de Gardasil® par le Dr Sin Hang Lee, un pathologiste spécialisé dans le séquençage d'ADN et l'analyse de séquences d'ADN.

Dr Lee a déclaré : « L'ADN de PVH contenus dans le Gardasil® n'est pas de l'ADN naturel ».

Il s'agit d'ADN HPV recombinant (ADNr) – génétiquement modifié – à insérer dans des cellules de levure pour la production de protéines VLP (virus-like-particle).

Ces fragments d'ADN de HPV ne sont pas divulgués dans la notice.

Le Gardasil® ne contient en aucun cas des parties de virus réels qui auraient été isolées, dénaturées et formulées comme antigènes dans les vaccins. Ces vaccins anti-PVH ne contiennent pas de matériel génétique provenant de virus naturels sensés provoquer des cancers !

# Gardasil® épisode 5 : Des essais cliniques truqués

Dans les essais cliniques du vaccin Gardasil®, Merck a « dopé » le placebo avec son adjuvant le sulfate d'hydroxyphosphate d'aluminium amorphe (AAHS), neurotoxique.

Le résultat a été qu'un nombre approximativement égal de sujets dans le groupe vacciné et dans le groupe placebo ont subi des effets indésirables. **Cela a permis aux effets indésirables dans les deux groupes d'apparaître similaires et de donner l'impression que le vaccin Gardasil® PVH était « aussi sûr qu'un placebo »**, ou aussi sûr que le sérum physiologique dans la tête du quidam moyen.

En fait, une quantité importante de sujets dans les deux groupes de traitement souffraient de nombreuses conditions médicales graves, y compris des symptômes de maladies auto-immunes... pour ce qui a été publié !

La communauté médicale a pourtant soulevé des objections sur les graves défauts dans la façon dont Merck a conçu, analysé et rapporté ses études sur le Gardasil®.

**Merck n'a pas signalé un grand nombre d'effets indésirables graves comme effets secondaires du Gardasil®** prétendant qu'ils n'étaient pas liés à l'injection. Au contraire, **Merck a classé ces maladies graves comme de « nouvelles conditions médicales »** sans rapport avec le vaccin Gardasil®.

Le 27 juillet 2018, le BMJ Evidence-Based Medicine a publié une critique d'un examen antérieur des essais cliniques du vaccin contre le PVH. Les auteurs ont fait plusieurs observations indiquant un biais dans la manière dont les essais ont été menés.

Ils ont rapporté qu'un tiers (31%) des études cliniques Gardasil® (quadrivalent) et Gardasil® 9 n'étaient pas publiées ! Cela soulève la question du biais de publication, la pratique courante consistant à ne publier que les résultats positifs et à ne pas mentionner les résultats négatifs.

## Signal de sécurité détecté pour une insuffisance ovarienne prématurée à la suite de la vaccination avec le Gardasil® :

Selon une étude publiée en juillet 2020, l'exploration de données du VAERS a également révélé **un nombre disproportionné de signalements d'insuffisance ovarienne prématurée (POI)** et de problèmes analogues, notamment l'aménorrhée (absence de menstruations), des règles irrégulières, une augmentation de l'hormone folliculo-stimulante (FSH) et ménopause prématurée.

## Études concernant le lien entre le Gardasil® et les maladies auto-immunes :

**L'Université de la Colombie-Britannique a publié une étude** qui a déterminé qu'il y avait effectivement un lien entre le Gardasil® et une myriade de rapports de maladies auto-immunes présumées chez les receveurs.

Merck, les autorités sanitaires, et les politiques des différents pays nient en bloc tout lien entre les injections et les effets secondaires graves de ce vaccin MAIS un document OFFICIEL de décembre 2014, obtenu récemment de l'EMA via une requête FOIA, démontre que tous les signaux étaient présents dans les essais cliniques, que les autorités sanitaires SAVAIENT TOUT mais qu'elles ont approuvé malgré tout et ferment désormais les yeux sur toutes les remontées de terrain.

## Les rapporteurs de l'EMA constatent donc :

- Beaucoup d'**effets secondaires systémiques graves** ont été rapportés dans l'essai clinique mais ils s'accommodent de la réponse de Merck qui les considère comme bénins !
- Des **douleurs thoraciques et abdominales** 4 fois supérieures à la normale mais rien, Merck botte en touche.
- Des effets secondaires pouvant être précurseurs de **maladies neurologiques et auto-immunes** mais sans intérêt pour Merck.
- **Vascularite pulmonaire** avec soupçons de SLE = Systemic Lupus Erythematosus. L'EMA écrit que c'est un risque très élevé et qui doit être investigué après la mise sur le marché !
- **POTS** = postural orthostatic tachycardia syndrome qui est le syndrome de tachycardie posturale (PoTS) extrêmement handicapant et qui se retrouve chez beaucoup de plaignants aux USA dont la vie est fichue – l'EMA écrit que ce signal était déjà préoccupant dans les vaccins bivalents et quadrivalents précédents et pourtant les injections n'ont jamais été retirées ! C'est aussi un des effets secondaires les plus rapportés dans la base de données de l'OMS mentionné plus haut !
- **2 cas de leucémies aiguës** recensées par l'EMA alors que seules des personnes 100% saines ont été recrutées pour les essais cliniques.

Comment peuvent-ils faire prendre un tel risque à nos enfants sachant la possibilité de déclencher une leucémie jusqu'à 4 ans après l'injection ? Quel médecin fera le lien surtout que ces cas n'apparaissent nulle part sur la notice du vaccin !

- **Plus de la moitié des vaccinés ont développé une maladie post injection** mais Merck n'a listé que celles avec une incidence >1%.

L'EMA a demandé la liste de celles < 1% potentiellement graves comme la sclérose en plaque ou la narcolepsie. La réponse de Merck n'ayant pas été satisfaisante, l'EMA a considéré ce problème non résolu.

# Gardasil® épisode 6 : Aucune preuve qu'il prévienne le cancer du col de l'utérus, au contraire !

## Pas d'étude préalable démontrant l'efficacité du Gardasil®

**Plus de 200 souches de papillomavirus humain (PVH) ont été identifiées et environ 40 d'entre elles « pourraient » causer le cancer**, y compris le cancer du col de l'utérus, du pénis, de la bouche, du vagin, de la vulve et de l'anus. Parmi ceux-ci, le cancer du col de l'utérus est le type le plus courant de cancer attribué au PVH. Certaines souches sont également responsables des verrues génitales.

**90% des infections au PVH disparaissent d'elles-mêmes sans traitement (\*)** car un système immunitaire qui fonctionne bien permet de contrôler le virus. Dans de rares cas cependant, une infection par un PVH à haut risque qui reste non traitée et non contrôlée peut se transformer en cancer.

Étant donné que l'infection par le PVH produit rarement des symptômes jusqu'à ce qu'elle devienne cancéreuse, **il est conseillé aux femmes d'effectuer au moins un dépistage tous les trois à cinq ans**, ce qui permettra d'identifier la présence du PVH et de le traiter.

Afin de convaincre les régulateurs et les responsables de la santé publique d'homologuer le Gardasil®, Merck a menti sur l'efficacité du vaccin en annonçant à tort que le Gardasil® prévenait le cancer du col de l'utérus. Aucune étude crédible ne démontre que le Gardasil® prévienne le cancer du col de l'utérus.

Merck ne voulait pas investir le temps ou l'argent nécessaire pour effectuer des tests et **a persuadé les régulateurs de lui permettre d'utiliser des « paramètres de substitution »** pour étayer sa théorie selon laquelle les vaccins contre le PVH seraient efficaces pour prévenir le cancer du col de l'utérus.

L'utilisation de **ces paramètres de substitution a permis à Merck de raccourcir les essais cliniques à quelques années** et d'obtenir des approbations réglementaires pour les vaccins **sans aucune preuve que les vaccins préviendraient le cancer à long terme**.

En 2006, le premier vaccin contre le PVH, Gardasil®, a été homologué ; d'abord en Europe en février suivi des États-Unis en juin.

En effet, l'EMA l'a approuvé avant la FDA, assez rare pour être souligné. [2] [3]

Lorsque le Gardasil® a été introduit pour la première fois, **la chercheuse sur le PVH, le Dr Diane Harper, a prédit qu'il faudrait 60 ans de vaccination d'au moins 70 % de toutes les filles de 11 ans pour réduire les taux de cancer du col de l'utérus aux États-Unis**.

## Le Gardasil® augmenterait-il le taux de cancer ?

Plusieurs études (dont une du CDC qui a toujours soutenu le vaccin jusqu'à présent) ont montré qu'**en supprimant certaines souches de PVH, les vaccins Gardasil® créent**



**une niche écologique pour d'autres souches jusque-là « plus faibles »** qui, tout d'un coup, se retrouvent avec le champ libre pour se multiplier et pouvant entraîner d'autres cancers.

Les données de santé publique semblent étayer la conclusion selon laquelle le Gardasil® pourrait augmenter le taux de cancer du col de l'utérus.

- Après l'introduction du vaccin contre le PVH **en Grande-Bretagne, les taux de cancer du col de l'utérus chez les jeunes femmes âgées de 25 à 29 ans ont augmenté de 54 %.**
- En Australie, 13 ans après la sortie du Gardasil® et son introduction chez les adolescentes, il y a eu **une augmentation de 16 % chez les femmes de 25 à 29 ans et de 30 % chez les femmes de 30 à 34 ans.**

Pendant ce temps, grâce au dépistage, les taux diminuent pour les femmes plus âgées (qui n'ont pas été vaccinées). En d'autres termes, le Gardasil® peut augmenter le risque de cancer en permettant à d'autres virus PVH de prendre la place (**phénomène de remplacement**) de ceux que le Gardasil® est censé inhiber.

Ce sera l'un des nœuds des procès de certaines victimes qui déposent une plainte contre le vaccin Gardasil® aux Etats-Unis.

## Propagande, propagande....

La propagande des politiques corrompus continue pourtant de marteler que l'Australie aurait éradiqué le cancer du col de l'utérus grâce au Gardasil® alors qu'il est impossible d'affirmer une telle chose. **Il faudrait des décennies avant de pouvoir s'en rendre compte** car ces cancers ne concernent pas les jeunes mais moins de 1% des femmes autour de 60 ans. Alors sur quoi se basent-ils ?

Bah oui, **sur des modélisations mathématiques, pas sur des chiffres réels.** Simulation publiée dans le Lancet en 2018, encore ce journal de malheur !!!

Aujourd'hui, bientôt 17 ans après l'introduction du vaccin Gardasil®, on observe un « pic inquiétant » des taux de cancer du col de l'utérus à travers les pays les plus vaccinés avec des taux de vaccination pouvant aller jusqu'à 80 %.

The screenshot shows a Medscape article page. At the top, it says 'Edition anglaise' and '51'. The Medscape logo is followed by the date 'Dimanche 25 décembre 2022'. Below this is a navigation bar with categories: 'NOUVELLES ET PERSPECTIVES', 'MÉDICAMENTS ET MALADIES', 'FMC & ÉDUCATION', and 'ACADÉMIE'. The article title is 'Un pic inquiétant de cancer du col de l'utérus avancé est susceptible de s'aggraver' by Andrew M. Kaunitz, M.D., dated 07 septembre 2022. There is a button to 'Ajouter aux alertes par e-mail'.

Capt. écran

En 2019, 73 % des adolescentes avaient reçu une dose et 57 % avaient reçu les deux doses dans la série.

Comme indiqué dans le numéro de décembre 2022 de l'International Journal of Gynecological Cancer. [11]

## L'incidence croissante du cancer du col de l'utérus de stade IV aux États-Unis: quels facteurs sont liés?

 Alex Andrea Francoeur<sup>1</sup>, Cheng-I Liao<sup>2</sup>, Michelle Ann Caesar<sup>3</sup>, Ava Chan<sup>4</sup>, Daniel S Kapp<sup>5</sup>,  Joshua G Cohen<sup>1</sup>, Rit

Salani<sup>1</sup> et John K Chan<sup>6</sup>

Correspondance avec Dr Alex Andrea Francoeur, Département d'obstétrique et de gynécologie, Université de Californie à Los Angeles, Los Angeles, États-Unis; afrancoeur@mednet.ucla.edu

**"Au cours des 18 dernières années (...), il y a eu une augmentation annuelle du cancer du col de l'utérus à un stade distant à un taux de 1,3 % par an. La plus forte augmentation est observée dans l'adénocarcinome cervical avec une variation annuelle moyenne en pourcentage de 2,9 %." »**

En 2018, un article revu par les pairs est publié sur l'explosion des cancers du col de l'utérus en Suède et les auteurs l'ont liée directement à la vaccination contre le PVH. Cet article a été rétracté dans la foulée !

## Ce paradoxe s'explique par le phénomène de remplacement introduit plus haut

Les souches initialement associées au cancer du col de l'utérus ayant été remplacées, chez les vaccinés, par de nouvelles souches jusque-là contrôlées par le système immunitaire.

Les propres données de Merck ont montré que l'administration du vaccin Gardasil® aux filles qui avaient déjà été exposées au PVH augmentait en fait leur risque de développer des lésions précancéreuses (ou pire) de près de 45 %.

Comment vont-ils pouvoir prouver que nos enfants n'ont jamais été infectés par le PVH avant de les injecter ?

Se sont-ils juste posés la question ?

Non, car tout n'est ensuite que fric et corruption !

## Gardasil® Episode 7 : Entre mensonges et corruptions

### Une promotion aussi repoussante qu'efficace

Merck incite les politiques du monde entier à rendre ce vaccin obligatoire afin de ne plus être responsable des effets secondaires graves de ses injections comme nous l'avons montré dans les épisodes précédents.

Le 8 décembre dernier, **le Président Macron et son ministre de la Santé Braun se disent eux aussi favorables à rendre ce produit obligatoire**, ils ont été suivis le 10 décembre par le clip de propagande de la députée macroniste Prisca Thevenot.

## **La vaccination obligatoire, techniquement ça change tout**

En cas d'obligation, les victimes devront alors prouver le lien entre leurs maladies et le Gardasil® pour recevoir une compensation minable de l'état. Mais l'état français ne reconnaît aucun lien entre la vaccination et les effets secondaires sans y être contraint une fois que d'autres pays reconnaissent ces liens.

Ce que sait faire le gouvernement français, c'est contraindre et étouffer les affaires !

Combien de personnalités politiques Merck a-t-il déjà corrompues pour leur faire voter l'obligation vaccinale pour le Gardasil® ?

Comme démontré précédemment,

Merck a dissimulé des faits importants sur l'efficacité (ou l'absence d'efficacité) et la sécurité du Gardasil® au cours du processus d'approbation accéléré. Merck n'a pas non plus effectué d'investigations et d'études médicales complètes et appropriées au cours des étapes de pré-approbation ou de post approbation. Les essais cliniques entrepris par Merck n'ont même pas examiné le potentiel du Gardasil® pour prévenir le cancer, mais uniquement l'immunogénicité !

Ça ne vous rappelle rien ?!

**Le CDC américain l'écrit lui-même sur son site : aucune corrélation entre immunogénicité et protection.** Post-autorisation de mise sur le marché, ils disent que ces injections préviendraient des verrues cervicales, ce qui n'est pas un cancer ! Ces verrues se résorbent toutes seules sans traitement.

**Post-approbation ils ont fait des études bidon pour analyser si le Gardasil® pouvait prévenir les conditions précurseurs potentielles** (verrues, lésions) qui disparaissent seules dans >> 99% des cas sans conduire à des cancers !

Merck a ensuite soumis des données trompeuses suggérant que ces « conditions précurseurs » entraînent inexorablement le cancer, ce qui est FAUX !

## **La campagne marketing trompeuse de Merck et la corruption des politiques et autres ONG/lobbys pour rendre la vaccination Gardasil® obligatoire.**

Avant et après l'approbation du Gardasil®, Merck s'est engagé dans des tactiques de marketing sans scrupule conçues pour **surestimer à la fois les risques associés au PVH et la prétendue efficacité de Gardasil®** afin d'effrayer le public et de l'amener à accepter des vaccinations de masse des adolescents.

Avant le Gardasil®, il n'y avait pas d'urgence de santé publique contre le PVH aux États-Unis et dans d'autres pays comme la France, et peu de femmes avaient même entendu parler du PVH. Il y avait donc peu ou pas de demande pour un vaccin contre le PVH.

À partir de 2004, Merck a injecté des millions de dollars dans des organisations de lobbying politique telles que Women in Government et NACCHO aux USA. Ces organisations ont alors commencé à pousser agressivement les législateurs à travers le pays pour rendre obligatoires les vaccins Gardasil® pour toutes les filles américaines.

Entre 2012 et 2018, Merck a directement acheminé 92 millions de dollars au ministère de la Santé du Maryland pour la promotion des vaccins Gardasil® dans les écoles publiques. Ce financement a essentiellement servi à payer les responsables scolaires pour tromper les élèves et les parents en leur faisant croire que la vaccination Gardasil® était obligatoire alors qu'elle ne l'était pas ! En Europe et en France vous pensez une seule seconde qu'ils n'ont pas opéré de la même manière ?

Quelle est la probabilité que tout ceci ne se passe en même temps sans la pression des lobbys de Merck ? Combien ces parlementaires ont-ils été payés ?

Combien de valises de « biftons » comme a dit lui-même le PGD de Merck ?

### ▲ **Le laboratoire Merck et « les valises de biftons »**

23/11/2011, *Liberation.fr*, Hervé MARCHON (montage vidéo), Yann PHILIPPIN (texte)

*Libération diffuse l'enregistrement d'une réunion interne qui en dit long sur la vision décomplexée des conflits d'intérêt qui s'exprime encore au sein de certaines firmes pharmaceutiques.*

La loi réformant le système de santé suite au scandale du Mediator, dont l'examen en seconde lecture a repris mardi soir à l'assemblée, prévoit que les labos seront obligés de déclarer les rémunérations qu'ils versent aux médecins.

Ce ne sera pas du luxe, vu la vision décomplexée des *conflits d'intérêt* qui s'exprime encore au sein de certaines firmes pharmaceutiques. C'est en tout cas ce qui ressort de l'enregistrement d'une réunion interne de MSD France (l'entité française de l'américain Merck), où le directeur médical du laboratoire évoque en souriant l'idée de payer les médecins trop critiques envers Merck avec « *une valise de biftons* », afin de créer un lien d'intérêt avec eux. Et d'empêcher ainsi qu'ils ne soient désignés par les autorités de santé pour évaluer les molécules du laboratoire (...)

Combien ces gens ont-ils été payés pour mettre la vie de nos enfants en jeu ?

COMBIEN ?????!!!

En 2019 des voix s'élèvent contre la corruption par les labos poussant ce vaccin et demandent un moratoire :

**Vanessa Boy-Landry**

30/04/2019 à 11:48, Mis à jour le 30/04/2019 à 12:00

**Quinze professionnels de santé s'opposent à la récente campagne en faveur de la vaccination des filles et des garçons contre le papillomavirus.**

**Dénonçant l'influence de l'industrie pharmaceutique sur la promotion des vaccins anti-HPV, ils appellent les pouvoirs publics à y résister et demandent un moratoire.**

Et ce produit qui est considéré comme **le vaccin le plus dangereux avant les injections COVID-19 est aussi le plus cher jamais approuvé :**

## 1. Le prix du vaccin papillomavirus

La Sécurité sociale rembourse partiellement ces vaccins. Pour calculer le montant de sa prise en charge, elle applique un taux de 65 % aux prix de référence, **l'unité retenue étant l'injection.**

- Pour **le Gardasil**, le prix de base est fixé à **123,44 euros.**
- Pour **le Cervarix**, le calcul est basé sur un montant de **111,52 euros.**

Pour une efficacité optimale du vaccin, trois doses sont nécessaires, pour un **prix d'achat total de 370,32 euros** si le/la patient(e) choisit le **Gardasil**. En prenant en compte un taux de **remboursement de 65 %**, l'Assurance maladie contribue à hauteur de 80,23 euros pour chaque injection, soit 240,70 euros pour les trois, avec un reste à charge de 129,61 euros.

*Capt.écran*

Une fois que le Gardasil® a été approuvé pour les préadolescentes, Merck a lancé une campagne de propagande agressive visant à effrayer et à culpabiliser les parents qui n'ont pas vacciné leurs filles avec le Gardasil®. La campagne de Merck impliquait que les « bons parents » vaccinent leurs enfants avec le Gardasil®.

Au cours de ces efforts de marketing agressif, **Merck a frauduleusement dissimulé les risques et les dangers connus du vaccin contre le PVH tout en exagérant son efficacité.** Merck a commercialisé le Gardasil® avec la campagne la plus agressive jamais montée pour promouvoir un vaccin, dépensant plus en publicité Gardasil® que toute autre campagne publicitaire de vaccin précédente.

La publicité de Merck laissait entendre que **vous étiez un mauvais parent si vous ne vacciniez pas votre enfant avec le Gardasil® pour le protéger contre le cancer.**

Ce que la publicité a laissé de côté, c'est qu'il n'y a pas une seule étude pour soutenir l'affirmation de Merck selon laquelle le Gardasil® prévient certains types de cancer.

## L'inquiétude concernant la sécurité du Gardasil® augmente

**Au fil des ans, les parents sont devenus de plus en plus préoccupés par la sécurité du Gardasil®.** Selon une enquête de 2021, 23 % des parents qui ont refusé la vaccination contre le PVH pour leur enfant en 2018 ont fait part de préoccupations concernant la sécurité, contre 13 % en 2015. [29] Normalement, **les médicaments deviennent plus acceptés au fil du temps à mesure que leur innocuité est démontrée dans le monde réel.**

**L'innocuité d'un vaccin comme le Gardasil® devrait être totale car il est administré à des enfants et des adolescents**

**en parfaite santé dont le risque futur de mourir d'un cancer du col de l'utérus est nul au moment où il est administré, et seulement 2,2 pour 100 000 à l'âge de 58 ans sans dépistage et sans traitement.**

Merck a donc promis aux régulateurs, aux pédiatres et au public que les inoculations administrées aux filles de 9 à 12 ans confèreraient une immunité contre un cancer relativement rare qui ne tue généralement pas avant l'âge de 58 ans !

De plus, il convient de noter que les facteurs de risque d'infection au PVH chez les jeunes femmes sont :

Âge précoce des débuts sexuels

Plusieurs partenaires sexuels

Intervalles courts entre différents partenaires

Utilisation de contraceptifs hormonaux

Fumeur

Alimentation carencée en certains micronutriments

Alors, considérant que les principaux facteurs de risque sont des choix de comportements modifiables, ne serait-il pas plus logique d'éduquer les jeunes femmes et hommes aux risques et comment les éviter, plutôt que de vouloir rendre ce vaccin obligatoire et décréter les capotes gratuites dès 15 ans pour les inciter à faire EXACTEMENT l'inverse de la prévention ???

Il existe également de nombreuses preuves montrant que les frottis vaginaux peu coûteux sont le moyen le plus efficace d'identifier une infection au PVH et, en la traitant, d'empêcher qu'elle ne se transforme en cancer.

Ancien employé de Merck, la société américaine qui a développé le Gardasil®, **le Dr Bernard Dalbergue a affirmé dans une interview accordée en 2014 au magazine français Principes de Santé, que le médicament avait été mis sur le marché trop rapidement, et le qualifie de « conte de fées médical »**. Il a déclaré que le vaccin ne faisait rien pour prévenir le cancer du col de l'utérus et que « *les très nombreux effets indésirables détruisaient des vies et même tuaient* », mais que son approbation hâtive du financement aux États-Unis et en Europe était motivée par les marges bénéficiaires des fabricants.

**Il a déclaré que Gardasil® « sera le plus grand scandale médical de tous les temps »**, mais ça c'était avant les injections COVID-19 ! Le Dr Dalbergue n'est pas anti-vaccins.

## Conclusion provisoire

**La série Gardasil® se termine donc et je ne doute pas qu'avec ces informations vous ne ferez pas vacciner vos ados.** Il faut faire circuler et éduquer le grand public pour faire bloc contre Macron quand il viendra avec cette aberration d'obligation vaccinale.

Pour finir jetons à nouveau un œil sur l'état du **compteur des amendes auxquelles Merck a déjà été condamné depuis 2000...**

**10 467 160 581 \$** <sup>[37]</sup>

**Dix milliards quatre-cent-soixante-sept millions cent- soixante mille cinq-cent- quatre-vingt-un dollars**

Et n'hésitons pas à relire la fabuleuse histoire de **la contribution de Merck au sabotage organisé de l'ivermectine** dès début 2021.

Voici également un ouvrage qui m'a été conseillé :



Catherine Riva  
Jean-Pierre Spinosa

# LA PIQÛRE DE TROP ?

*Pourquoi vaccine-t-on  
les jeunes filles  
contre le cancer  
du col de l'utérus?*

PRÉFACES DE ABBY LIPPMAN  
ET MARTIN WINCKLER

